

Vhasi, une association qui a une mission d'utilité publique

Handicap. L'association Vhasi propose des activités sportives et de loisirs à des adultes handicapés. Rencontre.

Marie-Christine Caumette est directrice de l'association Vhasi (Vacances handicap atout sportif international) qui va avoir vingt ans en 2013. Cette dernière propose des activités sportives et de loisirs à des adultes en situation de handicap mental et IMC (infirmité motrice cérébrale). L'association compte près de 300 adhérents, dont 130 en situation de handicap, qui participent aux activités principalement organisées les week-ends.

« Nous avons formé 10 groupes encadrés par 3 coaches, tous bénévoles. Cette année, nous avons 40 étudiants de l'université de La Doue en stage d'activités physiques adaptées qui encadrent les sorties piscine et les randonnées. » Marie-Christine ne cesse de trouver des moyens à mettre à la disposition des adhérents.

« Nous avons la chance d'avoir pu faire tous les aménagements nécessaires dans cette salle que nous louons depuis 2008. Grâce aux sponsors, nous avons pu faire construire le mur d'escalade. Dans les autres salles, les prises étaient trop petites et trop espacées... » L'association comprend uni-



■ Marie-Christine Caumette pose devant le mur permettant aux personnes en situation de handicap de s'initier à l'escalade. Photo François Najjar

quement trois salariés, ainsi que cinq personnes en service civil.

Elle fonctionne grâce aux cotisations des adhérents, aux dons privés, à des sponsors (Apicil) et à une subvention de la mairie. Elle met un point d'honneur à développer l'intégration de tous à travers la mixité sociale en proposant des activités mêlant personnes en situation de handicap et personnes valides. ■ Vhasi : 140, rue de la Poudrette, Villeurbanne. Tél./Fax : 09 50 40 42 87 ou 06 21 57 26 06. E-mail : vhasi.marie@gmail.com.



■ Les personnes en situation de handicap et les personnes valides découvrent le monde de la batellerie avec enthousiasme. Photo Marie-Christine Caumette

Le « Bateau bleu » de l'association Vhasi flotte entre Saône et Seille

Depuis le mois de septembre, l'association possède un bateau de 14 mètres, basé à Pont-de-Vaux, dans l'Ain. Le « Bateau Bleu » a 20 ans d'âge, mais il est en parfait état. Acheté 55 000 €, il a été financé par des dons privés et par l'Apicil (50 % de la somme). Depuis septembre 2012, 130 personnes avec handicap mental ou IMC ont pu naviguer sur le canal de Pont-de-Vaux, la Saône et la Seille en direction de Louhans. Le passage d'écluses sont au nombre de 4 : est un moment formidable pour tous.

Douze personnes peuvent être embarquées. Le permis fluvial est nécessaire pour piloter l'embarcation. Pour l'instant, deux parents le possèdent, mais d'autres bénévoles sont en cours de formation.

« On a découvert, nous dit Marie-Christine, le monde de la batellerie qui nous a très bien accueillis. C'est un monde à part. En fait, on fait se côtoyer deux mondes parallèles : la batellerie et le handicap... »

« D'autres projets sont prévus pour 2013. Chaque trimestre a un thème. Jusqu'en décembre, c'était l'eau, et, à partir de

janvier, ce sera la terre avec une participation aux J.O. de Corée (es Spéciales Olympiques pour les personnes avec handicap mental). En VTT et avec le camping-car acheté grâce au Rotary club de la Porte des Alpes, on suivra, du 19 au 22 avril, une course organisée par l'Ecarn, école d'ingénieurs de Lyon, entre Lyon et Bayonne. Ce sera ensuite le trimestre de l'air. Et à aussi, l'association bénéficiera d'un don : un parapente 2 places avec lequel des baptêmes de l'air en tandem seront organisés.

La Jeune France gymnastique a organisé son loto annuel vendredi au CCVA

[ZOOM]
CROIX-LUIZET 60 convives au repas